

L'emprise en milieu sportif : silence sur les maltraitances

Jean-Marie Brohm et Fabien Ollier ¹

Les vies dévastées de la jeune gymnaste Elodie Lussac, de la joueuse de tennis Isabelle Demangeot ou des lanceuses de marteau Catherine Moyon de Baecque et Michelle Rouveyrol ont révélé au grand public qu'il existait dans les clubs sportifs de multiples formes d'emprise mentale (coachs-gourous, clubs-sectes, groupes de radicalisation religieuse), d'abus de confiance et de faiblesse (entraîneur séducteur/prédateur, médecin abusif, coéquipiers harceleurs), ou de domination autocratique (président de club tyrannique, maître répressif, parents despotiques) conduisant à des cas extrêmement préoccupants de maltraitances, de harcèlement physique, moral et sexuel, de violences à caractère pédophile, de troubles comportementaux graves (bigorexie², addictions aux produits dopants et aux drogues, etc.) ou de maladies psychiques poussant les victimes au suicide (dépression, burn-out, orthorexie, anorexie, etc.)³.

Ces nombreuses maltraitances résultent d'une emprise corporelle et mentale confinant à l'endoctrinement sectaire. Celui-ci est d'autant mieux accepté – parfois même dénié – par la victime et son environnement qu'il résulte de la conjonction de trois puissants facteurs d'influence :

- La grande *proximité corporelle*, avec sa dimension libidinale (contacts fréquents dus à la pratique, attouchements, embrassades, dénuelements, douches, etc.), facilite les passages à l'acte généralement banalisés, voire refoulés ;
- Les exigences accrues de la compétition favorisent *l'identification* au coach

1 Respectivement Professeur émérite de sociologie à l'Université Montpellier III et Directeur de publication de la revue *Quel Sport ?*

2 Reconnue comme maladie depuis 2011 par l'OMS, la bigorexie est une dépendance à une activité sportive pratiquée à une fréquence excessivement importante, dans un but de gratification immédiate et sans tenir compte des effets indésirables à long terme pour la santé. [Note Unadfi]

3 Voir à ce sujet les travaux de la revue *Quel Sport ?*, en particulier *Quel Sport ?*, n° 10/11 (2009), 16/17 (2011), 21/22 (2013). Pour plus d'informations, voir le site www.quelsport.org.

et donc la subordination à son *autorité* et à sa *volonté* ;

- La *confiance en ses compétences* facilite le *formatage mental* destiné à développer l'esprit de compétition et la mentalité du « winner ». L'engouement médiatique pour des « gourous » censés agir sur la motivation, la gestion du stress, la confiance en soi et la concentration ne favorise pas le discernement des jeunes sportifs qui croient nécessaire de s'en remettre à un « guide » tout-puissant pour réussir.

Quelques observations préalables

D'après une étude commanditée par le ministère des Sports en 2007⁴, 31 % des sportifs déclarent avoir été confrontés à au moins une forme de violence, et dans 57,2 % des cas, ces violences prennent la forme de harcèlement, 23,4 % d'atteinte sexuelle et 19,3 % d'agression sexuelle. Des études plus récentes, réalisées dans d'autres pays, sont tout aussi alarmantes⁵. Depuis les années 1990, toutes montrent que le sport est un monde « à part », propice à l'émergence de stratégies de conditionnement plus ou moins violentes, en particulier la « mise en confiance du sujet à travers des marques d'attention et d'affection, préparant par l'état de dépendance qu'elle suscite l'acte abusif et offrant un alibi lors de la suppression progressive des barrières⁶ ».

De la confiance envers l'institution...

L'engouement pour les clubs sportifs est indissociable d'une *confiance a priori*, bien souvent aveugle, des parents qui confient leurs enfants, parfois dès l'âge de 4 ans, au club de leur choix. Confiance envers l'entraîneur ou le « coach » diplômé d'État ou bénévole ; envers les cadres dirigeants ; envers les éventuelles équipes de soins (masseurs, ostéopathes, naturopathes, diététiciens, etc.) ; envers tous les membres du club (partenaires/adversaires du même groupe ; adultes qui côtoient les enfants et adolescents dans les vestiaires et sous les douches, etc.) ; en somme, confiance générale envers l'esprit de bienveillance du « milieu sportif » où évoluent les jeunes licenciés plusieurs heures par semaine.

4 Étude entreprise en 2007 par Greg Décamps à la demande du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports. Cette recherche réalisée dans la région Aquitaine concerne 356 sportifs de 18 disciplines différentes, âgés de 13 à 23 ans.

5 Voir pour le Québec Jessica Nadeau, « Un jeune athlète sur quatre victime de violence sexuelle », *Ledevoir.com*, 24 mai 2018.

6 Anne Jolly et Gerg Décamps, « Les agressions sexuelles en milieu sportif : une enquête exploratoire », *Science et Motricité*, n° 57, 2006, p. 107.

De fait, l'enjeu de nombreuses interventions publiques du ministère des Sports est de consolider perpétuellement l'*adhésion morale* des pratiquant(e)s envers les valeurs positives des clubs sportifs. Ainsi a-t-on vu récemment Laura Flessel, alors ministre des Sports, expliquer en pleine affaire de harcèlements sexuels qui concernent toutes les institutions que « le harcèlement est un phénomène humain, un phénomène de société, pas un phénomène sportif », qu'« il n'y a pas d'omerta dans le sport » et que des « outils de prévention », des « dispositifs de signalement », des « enquêtes » et des « obligations aux fédérations » protègent les potentielles victimes de violences sexuelles dans « l'éco-système sportif »⁷. Circulez, il n'y a rien à voir ?

à l'emprise mentale des « gourous » prédateurs sexuels

Les faits contredisent de tels propos lénifiants qui, en relativisant les scandales pour mieux rassurer, n'aident pas les jeunes adhérent(e)s d'un club à développer un esprit de vigilance à l'égard des multiples signes d'endoctrinement, de conditionnement, d'abus de faiblesse ou de harcèlement.

La violence sexuelle en milieu sportif va de la brimade, du « bizutage » au viol caractérisé, en passant par les attouchements collectifs (mains aux fesses, pelotage, bises forcées, etc.), les visites médicales « intimes » (palpation des organes sexuels, frottis forcés, etc.) ou les promotions-canapé (abus de pouvoir, autoritarisme de certains sélectionneurs ou dirigeants), le ralentissement programmé de la croissance sexuelle (puberté stoppée, régimes poussant à l'anorexie mentale, etc.), l'abstinence sexuelle forcée (mise « au vert », contrôle des sorties) ou les propos sexistes et homophobes. Les différents rapports et les enquêtes officielles menées par le CNOSF à ce sujet le prouvent : tous les sports sont touchés et à tous les niveaux, plus particulièrement le sport d'élite où il est de tradition d'étouffer les affaires, de minimiser les faits graves, de se taire pour ne pas bloquer sa carrière et voir son « rêve » se briser. Selon Véronique Lebar, présidente du Comité éthique et sport, les composantes de ce phénomène d'ampleur sont les suivantes : violences verticales d'une personne qui use de son autorité et de son statut envers une autre jugée « inférieure » ; violences en lieux clos ; violences suscitées par le rapport constant au corps, au désir, à la séduction (nudité dans les vestiaires et sous la douche, palpations fréquentes, positions suggestives, etc.) ; omerta généralisée en raison de la croyance selon laquelle la réussite dans le sport suppose de faire des sacrifices⁸.

7 Lejdd.fr, 8 novembre 2017.

8 20minutes.fr, 20 octobre 2017.

Aux États-Unis, plus de 140 gymnastes, dont Simone Biles, quadruple championne olympique, ont été victimes d'un médecin ayant travaillé à la fédération américaine de gymnastique. « Larry Nassar, le médecin-ostéopathe qui soignait depuis trente ans des gymnastes américaines à la clinique sportive de l'Université du Michigan et au sein de la fédération américaine de gymnastique [...] s'est livré, pendant toutes ces années, à des attouchements et à des agressions sexuelles sur des jeunes filles, en prétextant des massages pour soigner des blessures au dos ou aux hanches. [...] Toutes racontent la même histoire, ou presque : des attouchements avant et pendant les compétitions ou les stages d'entraînement, dans des hôtels ou en coulisse. Des abus justifiés sous le nom de "traitement", se souvient Aly Raisman, qui a subi le premier d'une longue liste à l'âge de 15 ans⁹ ». En 2016, le quotidien américain *Indianapolis Star*, affirmait que 368 licenciés de la Fédération américaine de gymnastique, des enfants dans la moitié des cas et principalement des jeunes femmes, avaient été victimes d'agressions sexuelles par des entraîneurs et dirigeants au cours des vingt dernières années¹⁰.

Le monde du football anglais a également été au cœur d'un scandale de pédophilie aux dimensions tentaculaires. 429 victimes de pédophilie, principalement de jeunes garçons dont certains étaient âgés de 4 ans au moment des faits, ont été recensées par la police dans le cadre d'une enquête qui a visé 148 clubs et 155 suspects. « La Fédération anglaise de football – qui a annoncé l'ouverture d'une enquête indépendante – et certains clubs anglais sont accusés d'avoir couvert pendant des décennies ces actes de pédophilie »¹¹.

Enfin, l'on ne saurait oublier les témoignages accablants d'Isabelle Demongeot et de plusieurs autres joueuses de tennis qui en 2014 ont permis de condamner pour viols l'entraîneur Régis de Camaret. « Vingt-huit anciennes élèves, aujourd'hui âgées de 37 à 50 ans, ont déclaré durant l'enquête avoir subi à l'adolescence des contacts physiques équivoques, des agressions sexuelles ou des viols. [...] Les jeunes femmes évoquent "un gourou" qui savait endormir la méfiance des parents, "un pervers" qui aimait s'introduire dans les douches ou les chambres des filles à l'internat, un adulte à "l'emprise terrible" qui clamait son plaisir d'être "un loup dans la bergerie"¹² ».

9 Luc Vinogradoff, « Aux États-Unis, le monde de la gymnastique à l'épreuve d'un scandale d'agressions sexuelles », *Le Monde*, 16 janvier 2018.

10 AFP, 16 décembre 2016.

11 « Pédophilie dans le football anglais : 429 victimes âgées de 4 à 20 ans », *Lemonde.fr* avec AFP, 21 décembre 2016 et « Ce que l'on sait de l'affaire de pédophilie dans le football anglais », *Lemonde.fr* avec AFP, 5 décembre 2016.

12 « Régis de Camaret, l'entraîneur des stars du tennis, accusé de viols sur ses jeunes élèves », *La Dépêche du midi*, 4 février 2014.

La pédophilie dans les clubs sportifs : un risque majeur

Il y a aussi la myriade de « faits divers » régionaux qui concernent les clubs amateurs, tous sports confondus, où de jeunes sportifs anonymes sont pris dans les griffes de « gourous-pédophiles » charismatiques. Ceux-ci promettent monts et merveilles à leurs petits « favoris » que la crédulité, la quête de reconnaissance, la sensation d'être « élus » par le « maître » ou le « chef », conduisent insidieusement à se prêter à ses « techniques secrètes ». Plusieurs affaires ont eu lieu dans des clubs de judo où il est de tradition de s'agenouiller selon un rituel précis devant le « senseï » (le maître) et de le saluer au début et à la fin du cours comme s'il s'agissait d'un demi-dieu. « De 1987 à 1995, Hervé Julien, 59 ans aujourd'hui, a sévi au sein du Judo Club Nogent, comme assistant du professeur avant de devenir président de l'association. Cette époque où il “ciblait”, comme il l'a reconnu, des enfants de 9 ans pour le plus jeune et de 14 ans pour le plus âgé. [...] [L'avocate générale] a résumé les “ingrédients” utilisés par le pédophile : “mensonge, manipulation, stratagèmes, apitoiement, cadeaux, argent, copinage”¹³ ».

La liste des entraîneurs, coachs, préparateurs physiques condamnés par la justice pour pédophilie laisse penser qu'une logique interne au milieu sportif suscite l'émergence de *manipulateurs* qui se comportent à l'égard de leurs « disciples » en véritables machines à influencer, en harceleurs pervers qui prennent possession, physiquement et mentalement, des personnes qu'ils « dressent ». La figure de l'entraîneur perçu comme un « dieu vivant » sans qui la vie ne serait plus rien est souvent évoquée par les victimes. Par exemple en gymnastique où les risques de blessures graves liées à la réalisation des figures périlleuses sont pris parce que la confiance en l'entraîneur est souvent absolue.

Dans une affaire récente concernant un entraîneur de gymnastique de haut niveau accusé d'agressions sexuelles et de voies de fait sur six mineures, une présumée victime raconte le climat de violence qui régnait au sein de l'équipe. « C'était comme un gourou. Il nous a fait croire que notre vie ne serait rien sans lui. » Une collègue qui exerçait dans le même club en même temps que l'accusé « soutient qu'il posait des questions déplacées de nature sexuelle aux jeunes femmes, les questionnant par exemple sur leurs fantasmes ou sur la masturbation. « Un entraîneur de gymnastique est pratiquement un dieu pour la gymnaste. Durant plusieurs heures par semaine, elle risque gros et met sa vie entre les mains de son entraîneur. La confiance doit être totale »¹⁴ ».

13 Brendan Kemmet, « Quatorze ans pour le prof de judo pédophile », *Leparisien.fr*, 27 octobre 2007.

14 Gabrielle Duchaine, « L'ex-entraîneur Michel Arsénault arrêté pour agressions sexuelles : “C'était comme un gourou” », *Lapresse.ca*, 16 mai 2018.

« Un univers surreprésenté dans les violences sexuelles »

Depuis les débuts de l'association « Colosse aux pieds d'argile » fondée en 2013 par l'ex-rugbyman Sébastien Boueilh, violé à maintes reprises par son entraîneur de l'âge de 12 à 16 ans, environ 1 400 témoignages ont été reçus, et plus de 350 victimes aidées, puis renvoyées vers des spécialistes. Quelles constantes révèlent toutes ces histoires de jeunes sportives et sportifs anéantis ? D'après la psychiatre Muriel Salmona, dont l'association « Mémoire traumatique et victimologie » a souvent travaillé avec celle de Sébastien Boueilh, « le sport est un univers surreprésenté dans les violences sexuelles, car il y a un lien très fort avec les coaches, quasi parental. L'enfant ou l'adolescent est totalement dépendant des décisions de son entraîneur, qui a tout pouvoir de faire avancer ou de briser une carrière. Et le sport est par ailleurs dissociant, anesthésiant dans le sens où il amène les athlètes dans un état émotionnel second qui rend beaucoup plus facile l'emprise »¹⁵.

Les affaires de pédophilie dans le sport montrent que l'emprise mentale d'un coach-gourou se développe dans un contexte où la *toute-puissance physique et psychique* est érigée en but suprême. Isabelle Demongeot, longtemps violée par son coach Régis de Camaret, le résume ainsi : « Le discours, c'était "faut que tu restes avec moi car je suis le seul à pouvoir t'emmener au plus haut". Et moi je voulais aller au plus haut et je gagnais. Alors... ». Alors, la toute-puissance du « gourou » s'installe, telle une chape de plomb. « C'est de la dépendance et pour s'en délivrer, c'est fou »¹⁶.



15 « Le sport, terreau fertile pour les abus pédophiles », *AFP*, 10 avril 2017.

16 Ibid.